

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 14 mai 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 26      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 4 mai 2018 s'est réuni le lundi 14 mai 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, JACQUET Josette, HOSPITAL Michel, CILLIERES Charles, MANIER Bernard

Pouvoirs : de SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie à M. Le Maire BENQUET Daniel, JACQUET Josette à LABARDIN Philippe, de CAMPS Brigitte à MUNOZ Yolande, de HOSPITAL Michel à DALLA – SANTA Jean-Christophe, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, de MANIER Bernard à MAHIEU Anne

-----

**D.06**

**Octroi protection fonctionnelle à deux policiers municipaux**

Le 9 avril dernier, dans le cadre d'un contrôle, les policiers municipaux MEHATS Hélène et CAMPAGNOL Olivier ont été dans le cadre de leurs missions, victime d'outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique de la part de monsieur MEDDOUHI Nassim.

Je vous rappelle que la collectivité est tenue de protéger le fonctionnaire contre les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, les violences, les agissements constitutifs de harcèlement, les menaces, les injures, les diffamations ou les outrages dont ils pourraient être victime, sans qu'une faute personnelle puisse lui être imputée. La collectivité est tenue de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté.

Les policiers municipaux ont été insultés et les propos tenus relèvent de l'outrage par parole à personne dépositaire de l'autorité publique.

Ces agents ont déposé plainte et ont été auditionné par la gendarmerie.

Ils vont se constituer partie civile et demander des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi. L'audience au tribunal de grande instance d'Agen a été fixée au jeudi 11 octobre 2018 à 14h

C'est pourquoi, il convient d'octroyer la protection fonctionnelle à ces deux policiers municipaux.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

**Décide** d'octroyer la protection fonctionnelle aux policiers municipaux : MEHATS Hélène et CAMPAGNOL Olivier

**Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 –  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

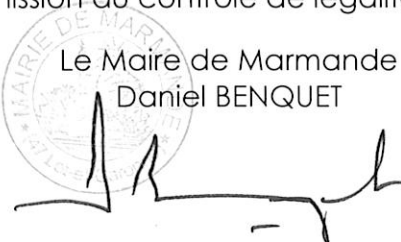
Marmande le 15 mai 2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and 'Lot-et-Garonne'.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 17.05.2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 17.05.2018.

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and 'Lot-et-Garonne'.